

31 mars 2006 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur la promulgation de la loi sur l'égalité des chances, avec notamment le contrat première embauche, à Paris le 31 mars 2006.

Mes chers compatriotes,

Depuis plusieurs semaines, des interrogations, des appréhensions, des critiques se sont élevées autour du contrat première embauche. De nombreux jeunes ont exprimé leur inquiétude, leur besoin de repères et de sécurité, mais aussi leur volonté de trouver toute leur place dans notre société. Des sentiments que beaucoup d'entre vous partagent.

Au-delà du contrat première embauche, la période que nous traversons renvoie à des interrogations profondes. L'avenir que nous offrons aux jeunes. Notre capacité à faire vivre notre modèle social dans le monde d'aujourd'hui. La question de la réforme, et de notre aptitude à la mener tous ensemble.

Je veux dire aux Français, je veux dire aux jeunes que je mesure l'impatience de toutes celles et tous ceux qui veulent travailler et réussir et qui n'arrivent pas à prendre pied dans l'entreprise alors qu'ils ont tant d'énergie, de projets et de talents à exprimer. Je comprends bien sûr aussi le refus de la précarité qui s'est fortement exprimé.

J'ai voulu que le Gouvernement se mobilise pour l'égalité des chances en pensant d'abord à tous les jeunes qui sont, en raison d'une formation insuffisante, en réalité privés de la possibilité d'accéder à un premier emploi et qui désespèrent de pouvoir tracer leur chemin.

C'est l'objet de la loi sur l'égalité des chances dont le contrat premier embauche est un des éléments. Avec ce contrat, le Premier ministre, Dominique de VILLEPIN a voulu offrir à tous ces jeunes des opportunités nouvelles pour l'emploi : accéder à l'entreprise & pouvoir y faire ses preuves & acquérir une véritable expérience professionnelle, avec un vrai contrat de travail. Pour cela, le Gouvernement s'est attaché à concilier plus de souplesse pour les entreprises mais aussi des garanties nouvelles pour les salariés.

Depuis plusieurs semaines, le dialogue n'a pu aboutir et la situation est restée bloquée autour de la question du retrait ou du maintien de ce texte. Les manifestations ont servi de prétexte à des actes de violence et à des dégradations inacceptables. Les tensions se sont exacerbées dans les universités entre les étudiants qui veulent faire grève et ceux qui veulent travailler. Un nombre important de lycées sont fermés ou bloqués. Il est temps de dénouer la situation en étant juste et raisonnable, avec comme exigence l'intérêt national. C'est la mission que me donne la Constitution.

Le Parlement, les élus de la Nation, ont voté la loi sur l'égalité des chances et le Conseil constitutionnel vient de juger cette loi en tout point conforme aux principes et aux valeurs de la République. En démocratie, cela a un sens et doit être respecté. C'est pourquoi j'ai décidé de promulguer cette loi mais aussi parce que je pense que le contrat première embauche peut être un instrument efficace pour l'emploi.

Mais j'ai entendu également les inquiétudes qui s'expriment, chez de nombreux jeunes et chez leurs parents. Et je veux y répondre. C'est pourquoi je demande au Gouvernement de préparer immédiatement deux modifications de la loi sur les points qui ont fait débat. La période de deux ans sera réduite à un an. En cas de rupture du contrat, le droit du jeune salarié à en connaître les

une sera recueillie et en tant qu'en cas de rupture de contrat, le droit de jeune salarié et en cumulant les raisons sera inscrit dans la nouvelle loi.

Enfin, je demande au Gouvernement de prendre toutes les dispositions nécessaires pour qu'en pratique, aucun contrat ne puisse être signé sans intégrer pleinement l'ensemble de ces modifications.

Je veux m'adresser aux partenaires sociaux. Je sais leur sens des responsabilités. Je sais leur engagement pour l'emploi. Je sais leur attachement aux valeurs de la République. Je sais leur volonté de donner toute sa place à un dialogue social constructif dans notre pays. Je les invite, ainsi que les représentants des organisations étudiantes et lycéennes, à prendre toute leur part dans l'élaboration de ces nouvelles dispositions.

Je veux leur dire que le moment est venu d'aller de l'avant. Ensemble nous devons travailler pour mettre fin à cette situation choquante où des entreprises, parce qu'elles craignent les rigidités excessives, préfèrent refuser une commande ou délocaliser plutôt que de recruter, alors que tant de personnes sont enfermées dans le chômage et la précarité. Mais nous devons répondre aussi à l'aspiration des salariés à plus de sécurité dans un monde du travail en perpétuelle évolution.

C'est tout l'enjeu du grand chantier de la sécurisation des parcours professionnels et de la lutte contre la précarité que je demande au Gouvernement de conduire avec les partenaires sociaux. Beaucoup d'étudiants ont également exprimé de vraies inquiétudes sur la valeur de leur diplôme, sur leur accès à l'emploi, sur leur avenir. L'université doit rester un lieu d'excellence et la voie d'une vraie réussite sociale. Je demande au Premier ministre et au Gouvernement d'ouvrir un grand débat national sur les liens entre université et emploi, afin de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes.

Mes chers compatriotes,

C'est d'abord aux jeunes que je pense ce soir. Ils sont la force, le dynamisme, l'enthousiasme, l'avenir de la Nation. C'est pour eux que nous avons le devoir d'agir résolument contre le fléau du chômage dont ils sont les premières victimes.

Car, l'enjeu, c'est évidemment l'emploi. Et la pire des solutions serait de ne rien faire.

Depuis onze mois, le chômage baisse. C'est maintenant que nous devons porter un effort décisif pour gagner ensemble cette bataille majeure pour l'avenir de notre pays et de nos enfants. En République, quand il s'agit de l'intérêt national, il ne saurait y avoir ni vainqueur, ni vaincu. Nous devons maintenant nous rassembler. Et, chacun à sa place doit agir en responsabilité.

Vive la République,

Vive la France.